

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 24 (1883), p. 77-96

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__77_0

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1883.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1883.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Wilson.

Le procès-verbal, lu par M. Loua, est adopté.

M. WILSON remercie les membres de la Société et principalement les membres du Bureau du concours qu'ils lui ont prêté pendant sa présidence. Il s'estimera toujours heureux des relations cordiales qu'il a entretenues avec tant d'hommes distingués ; la Société de statistique s'est trouvée depuis un an intimement liée avec le Cercle national qui nous offre dans ses salons une si gracieuse hospitalité, et l'on trouve le témoignage des sentiments de gratitude que nous lui devons dans l'élection spontanée à la vice-présidence de la Société de statistique, de M. Cochery, ministre des postes et télégraphes et président du Cercle.

M. Cochery apprécie la statistique, et l'on peut espérer que son concours lui sera fort utile. J'invite, dit en terminant M. Wilson, le nouveau président élu à venir me remplacer au fauteuil ; nos intérêts ne pouvaient se trouver entre de meilleures mains, et il vous dira bientôt les projets qu'il a étudiés pour améliorer nos services et conserver à notre institution la place qu'elle a conquise dans le monde scientifique.

La séance continue alors sous la présidence de M. Cheysson.

M. CHEYSSON prononce un discours où, après avoir rappelé les immenses services rendus à la Société par son honorable prédécesseur, il annonce qu'il s'efforcera de marcher sur ses traces et de maintenir, par des mesures mûrement étudiées, dont il trace à grands traits le programme, la situation prospère que nous devons à ses efforts.

L'allocution du nouveau président est accueillie par les plus vifs applaudissements, et l'Assemblée en ordonne l'impression (1).

(1) Voir le discours de M. Cheysson dans le numéro de février.

Sont nommés à l'unanimité membres titulaires de la Société :

Sur la présentation de M. Wilson :

M. BONTOUX, maître des requêtes au Conseil d'État.

Sur la présentation de M. CHEYSSON :

M. LUYT, ingénieur en chef des mines, secrétaire de la commission de contrôle des machines à vapeur.

Sur la présentation de MM. CHEYSSON et WILSON :

M. PICQUENOT, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lons-le-Saulnier (Jura).

Sur la présentation de M. LOUA :

M. Pedro S. LAMAS, rédacteur en chef de la *Revue Sud-Américaine*.

M. le Président donne lecture des lettres de remerciement qui lui ont été adressées par MM. A. Louis, Marcé, Laszloy et Rattet, nommés membres titulaires, ainsi que celles qui lui ont été envoyées par MM. Wissering, de Bruyn-Kops, et Émile de Laveleye, auxquels la Société a décerné le titre de membre associé.

M. Brock, ancien ministre de Norvège, exprime par lettre les mêmes sentiments de gratitude, pour sa récente nomination.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique invite la Société à prendre part à la réunion des Sociétés savantes qui doit avoir lieu à la Sorbonne dans le courant de mars ou avril prochain.

Les deux questions suivantes proposées à la section des sciences morales et politiques, sont de nature à intéresser plus particulièrement la Société :

1^o Quels sont les changements qu'a subis depuis 1850 le taux des salaires agricoles ou industriels dans le canton, dans une partie du canton ou dans une ville, et à quelles causes peut-on y rapporter la diversité de l'accroissement des salaires ? Quel est le mouvement d'immigration de la population de la ville et quelle influence les salaires ont-ils pu exercer sur cette immigration ?

2^o Étudier les variations qui sont survenues depuis 1800 dans le prix de vente et le fermage d'une ou plusieurs propriétés rurales et rechercher les causes qui ont pu produire ces variations.

M. LOUA demande si ces questions, qui paraissent ne concerner que des localités déterminées, pourraient être traitées d'une manière générale. On aurait chance d'augmenter ainsi le nombre des membres disposés à les traiter.

M. LEVASSEUR croit que rien ne s'oppose à ce que les questions dont il s'agit soient traitées comme le demande l'honorable préopinant.

M. le Président dit que le Conseil s'est occupé de ce programme : il proposera dans une prochaine séance de désigner les membres qui voudront s'inscrire pour ce concours.

La présentation des ouvrages est renvoyée à la prochaine séance, et M. le Président donne la parole à M. Beaurin-Gressier, chargé par le Conseil de faire un rapport sur la situation financière de la Société.

Cette communication, indique une situation excellente, qui permettra à la Société de réaliser, dès cette année, des améliorations importantes, telles que l'extension du Journal, la rétribution des articles originaux signés, l'organisation du comité de rédaction, l'inauguration de conférences à la Sorbonne, et enfin l'institution d'un concours de statistique avec prix. Elle est accueillie par tous les membres présents, avec la plus grande satisfaction.

Consultée par le président, chapitre par chapitre, l'Assemblée, après une courte discussion à laquelle prennent part MM. Jude, Fléchet et Chervin, adopte à l'unanimité les conclusions du rapport de M. Beaurin (1).

La parole est alors donnée à M. E. Levasseur pour la lecture du rapport qu'il a été chargé de présenter par le Conseil, sur l'institution du concours de statistique à fonder par la Société (2).

M. le Président le résume en quelques mots ; il ouvre d'abord la discussion sur le projet même de la fondation du prix.

M. CHERVIN désirerait que le prix fût partagé entre les ouvrages provoqués par le concours et ceux qui seraient soumis à la Société sur d'autres sujets de sa compétence.

M. LEVASSEUR approuve en principe l'idée de M. Chervin, et il pense que dans un avenir prochain la Société sera en mesure d'y faire droit. Le cas a d'ailleurs été prévu dans les statuts de 1860 qui contiennent en germe, principalement dans les articles 3 et 4, tous les progrès dont notre œuvre est susceptible.

M. CHERVIN se rend à cette observation, mais en ce qui concerne l'article relatif à la nomination du jury d'examen par le Bureau, il demande s'il ne conviendrait pas mieux que le Bureau se contentât de désigner les membres du jury, lesquels seraient nommés par la Société.

M. LEVASSEUR trouve que cette mesure offrirait quelques inconvénients, en ce sens que les concurrents pourraient être appelés à choisir leurs propres juges.

M. CHERVIN n'insistant pas, la première partie du rapport de M. Levasseur, relative à la fondation du prix et aux conditions du concours, est adoptée.

La discussion est ouverte sur le choix des questions.

M. FLÉCHET demande quelques explications sur le sens et la portée de la question relative aux « Moyennes ».

M. LEVASSEUR répond que ces conditions se trouvent énumérées dans son rapport.

La seconde question relative à la statistique des professions donne lieu à quelques observations de la part de M. Chervin. M. Loua répond en quelques mots. Après quoi les trois questions proposées sont adoptées.

Il est procédé au vote d'ensemble : les conclusions du rapport de M. Levasseur sont adoptées. Ce rapport sera imprimé d'urgence et tiré à part ; la presse est en même temps invitée à en porter le texte à la connaissance du public.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Loua sur la mesure du temps, mais vu l'heure avancée, cette lecture est renvoyée à la prochaine séance.

Aux communications déjà inscrites, viendra s'ajouter :

Un travail de M. Martinet sur les forêts de la France.

La séance est levée à 11 heures.

(1) Voir ce rapport à la suite du procès-verbal ci-après, pages 86-96.

(2) Voir le rapport de M. Levasseur dans le numéro de février.

II.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1883.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. E. Cheysson.

Le procès-verbal de la séance du 17 janvier est lu par M. Loua et adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* de la Société :

Présenté par MM. BOUCHEROT et CHEYSSON : M. Gabriel COUTURIER, ancien gouverneur de la Guadeloupe ;

Par MM. WILSON et ROBÿNS : M. Pierre TASSIN, député de Loir-et-Cher ;

Par MM. LOUA et LEVASSEUR : M. Léon CHOTTEAU, publiciste ;

Par MM. ROBÿNS et LOUA : M. Charles LECOQ ;

Par MM. A. DE FOVILLE et PALLAIN : M. Harold TARRY, inspecteur des finances à Alger ;

Par MM. A. DE FOVILLE et CHEYSSON : M. DESOUTTER, élève à l'École des sciences politiques ;

Par MM. LUNIER et LAFABRÈGUE : M. le D^r NAPIAS, secrétaire général de la Société de médecine pratique ;

Par MM. LAFABRÈGUE et CHERVIN : M. Jacques BERTILLON, secrétaire de la Commission de statistique municipale.

M. le Président fait connaître les titres des savants proposés en qualité de *membres associés* :

M. le professeur J. J. THONISSEN, dont la candidature est présentée par MM. Yvernès, Cheysson et Robÿns, est membre de la Chambre des représentants de Belgique et correspondant de l'Institut de France. Ce savant, qui a cultivé avec le plus grand succès les branches de la philosophie, de l'histoire et de l'économie politique, est surtout connu pour ses beaux travaux sur le droit pénal. Il est un de nos plus célèbres criminalistes modernes. En outre, et c'est spécialement par ce côté qu'il appartient à notre Société, M. Thonissen est un statisticien distingué, membre de la Commission centrale de statistique belge, et pourra être pour notre Journal un collaborateur précieux.

M. le général LIAGRE, que présentent MM. Cheysson, Wilson et Robÿns, est président de la Commission centrale de statistique, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique. Le général Liagre a été un des collaborateurs les plus actifs de Quételet et s'est fait connaître par des travaux personnels très importants sur la statistique, notamment par un savant ouvrage sur le calcul des probabilités.

M. Victor OUDART, directeur général au ministère de la justice, inspecteur des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés du royaume de Belgique ; M. le professeur F. J. M. LEFEBVRE, membre de l'Académie royale de médecine de Belgique, membre de la Société française pour l'avancement des sciences, présentés par MM. Yvernès, le D^r Lunier et Jules Robÿns ; M. le Président de la commission des tarifs et valeurs de douanes de Madrid (*Junta de aranceles y valoraciones*), et M. Ismaël BENGOSZA, chef de la division de statistique de Buenos-Ayres, correspondant de notre Société et auteur de nombreux ouvrages, présentés par

MM. Wilson, Robÿns et Cheysson. — Ces savants se sont signalés à divers titres à l'estime des statisticiens, et sont ainsi naturellement désignés aux suffrages de la Société, qui aime à se rattacher dans les divers pays les hommes distingués dans la science ou les fonctions publiques et contribuant efficacement à l'avancement de la statistique.

Ces présentations ayant été accueillies par l'assentiment unanime de l'Assemblée, les personnes qui viennent d'être désignées sont nommées membres associés et le secrétaire général est chargé de les en aviser.

M. le Président donne lecture des lettres de remerciement qui lui ont été adressées par les membres récemment élus.

Il lit ensuite la lettre qui lui a été adressée par le Ministre de l'instruction publique, pour lui annoncer que la 21^e réunion des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne au mois de mars prochain.

Les journées de mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 mars seront consacrées aux travaux du Congrès ; la séance générale aura lieu le samedi 31 mars sous la présidence du Ministre.

La Société connaît déjà les questions qui rentrent dans sa compétence et dont l'énoncé se trouve dans le procès-verbal de la précédente séance.

Déjà M. de Foville s'est engagé à traiter la question n^o 2, relative à l'étude des variations qui sont survenues depuis 1800 dans le prix de vente et de fermage d'une propriété rurale, et des causes qui ont pu produire ces variations. Il y a en outre lieu d'espérer que M. le D^r Lunier aura également terminé pour cette époque un travail qu'il a entrepris sur les biens des hospices et la variation de leurs prix.

M. de Foville donnera dans le cours de la séance un aperçu de son étude.

M. le Président transmet à la Société l'invitation de participer à l'exposition d'électricité de Vienne, mais en raison du court délai dont on dispose, il ne pense pas qu'elle puisse donner utilement son concours, comme elle l'a fait pour l'exposition du même genre tenue à Paris en 1881.

Après avoir ainsi dépouillé la correspondance écrite, M. le Président se dit heureux de pouvoir annoncer à la Société qu'un de ses membres les plus sympathiques, M. Marcel Ballot, avocat à la Cour d'appel de Paris, vient d'obtenir de l'Académie française un prix de 2,000 fr. à la suite du concours de poésie ouvert pour l'éloge de Lamartine.

Les ouvrages ci-après sont déposés sur le bureau :

- | | |
|---------------|--|
| | <i>Annales du commerce extérieur</i> (1883, 1 ^{er} fascicule). |
| | <i>Bulletin du Ministère de l'agriculture</i> (1 ^{re} année, n ^o 5). Ce fascicule est consacré aux Haras. |
| FRANCE . . . | <i>Revue scientifique</i> (numéros de janvier et février). |
| | <i>La Tempérance</i> (le dernier fascicule de 1882). |
| | <i>Revue maritime et coloniale</i> (numéro de janvier). |
| | <i>Revue des travaux scientifiques</i> (tome II, fascicules 4, 6 et 10). |
| ANGLETERRE. | <i>Journal de la Société de statistique de Londres</i> (4 ^e trim. 1882). |
| BELGIQUE . . | <i>Exposé de la situation du royaume</i> (2 ^e vol., 4 ^e fascicule). |
| | <i>Le Moniteur des intérêts matériels</i> (1882, n ^o 53; 1883, n ^{os} 1 à 6). |
| | Livraisons séparées de l' <i>Annuaire de 1882</i> (climatologie, armée, instruction, finances, monnaie et crédit, commerce, navigation). |
| ITALIE. . . . | <i>L'Émigration italienne à l'étranger, en 1881.</i> |
| | <i>Population présente et résidente, d'après le dénombrement de 1881.</i> |

- ESPAGNE. . . { *Bulletin consulaire* (n° 2, 1^{re} année).
 { *Mémoires commerciaux sur les républiques américaines du Sud*.
 { *Revue topographique et statistique* (1882, n° 24).
 { *Les Tarifs de chemins de fer*, par M. Félix de Bona.
- AUTRICHE . . { *Annuaire statistique de l'Autriche pour 1880* (2 vol.).
 { *Brochures commerciales* (2 livraisons).
- DANEMARK . . { *Statistique du royaume* (3^e partie, 4^e fascicule, 1882).
- NORVÈGE. . . { *Statistique de la justice criminelle ; dénombrement de 1880*.
 { *Mouvement de la population* (1876-1880). *Statistique des sourds-muets et*
 { *aveugles* (4 fascicules).
 { *Rapports consulaires* (n° 16, 16 fascicules)
- BUENOS-AYRES. *Registre statistique de la province de Buenos-Ayres* (1875-1878).

M. LEVASSEUR présente, au nom de M. le Dr Graitzer, de Breslau, une brochure intitulée : *Edmond Halley et Guyard Neumann*. Il rappelle que c'est grâce aux recherches de ce dernier savant qu'Halley a établi la première table de mortalité connue, dite de Breslau, et qu'on consulte encore de nos jours.

M. CHEYSSON présente ensuite un mémoire de M. Luigi Perozzo, un des collaborateurs les plus distingués du savant directeur de la statistique italienne, sur *l'Application du calcul des probabilités à l'étude des phénomènes statistiques*.

Après des généralités d'une haute portée mathématique, M. Perozzo les applique à de très ingénieuses recherches sur les chances matrimoniales aux divers âges, et en traduit les résultats, tant à l'aide d'un stéréogramme matériel en forme de pain de sucre, qu'à l'aide de projections planes et de courbes de niveau ou d'égaux chances.

Ce mémoire a déjà été présenté par M. Levasseur à l'Académie des sciences morales et politiques avec les éloges qu'il mérite.

M. le Président fait ensuite hommage à la Société, de la part de M. Maze, député, d'un rapport sur la caisse de retraites pour la vieillesse. Ce document substantiel, plein de faits et d'idées, soulève plusieurs questions qui pourraient être utilement étudiées par la Société au point de vue de la statistique.

M. SYSTEMANS présente, au nom du Ministre des travaux publics, deux documents tout récents, l'un sur les ouvertures de chemins de fer effectuées en 1882, l'autre sur la situation financière des chemins de fer d'intérêt local. On peut voir, dans le premier de ces documents, qu'en 1882 les ouvertures ont atteint le chiffre élevé de 982 kilomètres de lignes nouvelles, ce qui indique une grande activité dans les travaux et un progrès notable sur la moyenne de la dernière période, laquelle a été d'environ 600.

Enfin, M. LUNIER offre en son nom et celui de son collègue, M. de Foville, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur, le rapport qu'ils ont fait en commun sur la situation sanitaire de l'hospice des Enfants-Trouvés de Paris. Il ressort de ce travail que la mortalité de cet établissement est très considérable, et, ce qui est assez inattendu, qu'elle porte principalement sur les enfants non malades, qu'on y envoie en dépôt par suite de l'entrée de leurs parents à l'hôpital ou dans les prisons.

M. DESPRÈS attribue cette fâcheuse situation à l'insuffisance du personnel de cet établissement.

M. LAFABRÈGUE, tout en protestant contre l'exagération de certaines opinions qui ont eu cours autrefois sur cette mortalité et en affirmant les grands progrès réalisés à cet égard, reconnaît toutefois cette insuffisance du personnel et l'explique

par le défaut absolu de place. Mais l'administration s'en est émue et elle est sur le point de louer à Thiais une propriété où les enfants en dépôt pourront être soignés séparément et au grand air. Il est certain que, par cette mesure, la santé des enfants des diverses catégories pourra être mieux sauvegardée, au lieu de courir les risques du voisinage des enfants malades.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président entretient la Société des conférences de statistique qu'elle a instituées à la Sorbonne. Quatre de ces conférences ont déjà été faites : l'une par M. Levasseur, sur les lois générales et l'histoire de la statistique; la seconde, par M. Cheysson, sur les méthodes et sur ce qu'il a appelé « l'histoire d'un tableau statistique » ; la troisième, par M. Lafabrègue, dont on a pu admirer les beaux diagrammes sur le mouvement de la population; la quatrième, par M. Loua, sur les recensements de la population.

Trois orateurs sont encore inscrits pour épuiser la première série avant Pâques MM. Yvernès, qui traitera de la statistique judiciaire; le Dr Lunier, de l'alcoolisme, et de Foville, qui fera connaître l'évaluation de la fortune de la France. On ne peut trop engager les membres de la Société qui n'ont pas suivi les quatre premières conférences, à se dédommager en assistant aux dernières. Le nom des orateurs et le choix des sujets leur sont un sûr garant qu'ils auront à s'en féliciter.

Le Conseil décidera bientôt l'ordre et le programme des conférences supplémentaires qu'il y aura lieu de reprendre après Pâques, ou l'année suivante.

L'ordre du jour appelle une communication de M. de Saint-Genis sur les moyens à employer pour compléter les statistiques relatives à la situation des ouvriers mineurs et fournir ainsi des bases solides aux propositions de lois dont les Chambres sont saisies.

M. DE SAINT-GENIS donne lecture de son travail et indique en peu de mots la nature des renseignements complémentaires qu'il y aurait lieu d'obtenir et les différentes solutions auxquelles on pourrait recourir pour se les procurer.

M. KELLER, directeur du service de la statistique de l'industrie minérale, expose les difficultés qu'on éprouverait à s'adresser directement aux exploitants ou aux municipalités. Quant à l'administration des travaux publics, elle ne se déciderait assurément à ces enquêtes nouvelles que si on lui en démontrait avec force la nécessité.

M. le Président pense que ce sujet est un de ceux où la Société peut s'affirmer utilement et prendre une initiative féconde. Mais, à cause de la complexité de la question, il propose d'en renvoyer l'examen à une commission spéciale qui, dans la prochaine séance, ferait un rapport à la suite duquel la Société pourra statuer.

Cette marche ayant été approuvée, sont nommés membres de cette commission : MM. de Saint-Genis, auteur du projet, Keller, Delboy, Luyt et Salomon.

L'ordre du jour appellerait la communication de M. E. Levasseur sur *la Démographie dans ses rapports avec l'Économie politique*, mais le Président informe la Société que, pour permettre une discussion plus approfondie du travail de M. Levasseur, le Bureau a décidé que ce travail serait imprimé dans le numéro de mars (voir ci-après pages 97-110). De cette manière, à la prochaine séance, la discussion pourra s'ouvrir sur les conclusions posées par l'auteur, et en pleine connaissance de cause de la part des membres qui voudront y participer.

Ce procédé de l'impression préalable sera réservé aux questions les plus importants et sur lesquelles on voudra appeler d'une façon toute spéciale l'attention de la Société. Il n'exclut nullement la procédure antérieure, qui restera la règle ordinaire des communications en séance. (*Assentiment.*)

M. Martinet, dont le travail sur la *Situation des forêts en France* venait ensuite à l'ordre du jour, veut bien céder son tour de parole à M. de Foville, pour l'exposé d'un travail spécialement préparé en vue du prochain Congrès des Sociétés savantes.

M. DE FOVILLE s'est attaché à faire l'histoire des vicissitudes d'un petit domaine, possédé par sa famille dans le département du Nord, et tout près des frontières flamandes de la Belgique.

Sans entrer, pour le moment, dans le détail de cette communication qui a été accueillie avec le plus vif intérêt et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, il nous suffira de dire que l'auteur a montré, à l'aide d'un diagramme très clair, que les mouvements de la valeur locative et de la valeur vénale du domaine ont suivi des variations presque parallèles à celles qu'indiquent les documents officiels relatifs à la France d'une part, à la Belgique de l'autre, et enfin aux Flandres.

M. le D^r LUNIER dit qu'il a compris depuis longtemps l'utilité de relevés spéciaux analogues à celui qu'a entrepris M. de Foville et dont le rapprochement permettra des conclusions générales. Il espère pouvoir être très prochainement en mesure d'indiquer les recherches qu'il a faites lui-même sur les mouvements des propriétés hospitalières. Plusieurs de ses monographies remontent à 300 ans, et il y a trouvé la preuve qu'après un mouvement ascensionnel qui s'est poursuivi jusque dans ces dernières années, il s'est produit depuis 5 ou 6 ans un abaissement très marqué, soit dans la valeur vénale de ces propriétés, soit dans leurs revenus.

M. TISSERAND ne voudrait pas qu'on tirât de ces données des conclusions générales. S'il est vrai que, par suite de mauvaises récoltes successives et du haut prix de la main-d'œuvre, la grande culture a éprouvé de sérieuses souffrances, la petite culture a fait en revanche des progrès énormes et obtient pour ses produits une rémunération croissante. Il conteste, d'ailleurs, que la grande culture ait cessé d'être rémunératrice, et il en trouve la preuve dans ce fait que les surfaces emblavées en blé n'ont cessé de s'accroître en même temps que le rendement. Quand la récolte est bonne, les prix sont assez élevés pour défier la concurrence des blés russes et américains. Telle est la situation actuelle, et les perfectionnements qu'on peut espérer dans les méthodes y apporteront certainement des améliorations. Mais encore faut-il, pour en juger, ne pas s'attacher à certaines souffrances locales et temporaires, mais s'appuyer sur des observations à longue portée.

M. Tisserand ajoute qu'en ce qui concerne les baux enregistrés, il y a eu, en général, augmentation dans la valeur locative des biens ruraux et dans leur valeur vénale. Certaines crises particulières n'ont pas suffi pour arrêter ce mouvement.

Pour toute la France, d'après le relevé officiel fait par l'administration des contributions directes, le prix moyen des fermages à l'hectare est représenté par les chiffres ci-après :

En 1867.	64,97.
En 1881.	68,60.

M. DE FOVILLE rappelle que l'on a vu des époques où les oscillations de la valeur locative n'ont pas été d'accord avec celles de la valeur vénale.

M. GIMEL cite à l'appui de cette remarque ce qui s'est passé en 1848. A la suite des événements de février, on a vu les valeurs vénales de la propriété foncière subir une dépréciation marquée qui n'atteignit point le prix des baux, c'est-à-dire les valeurs locatives.

M. le D^r DESPRÈS fait observer que la culture et ses produits sont grandement

influencés par la concurrence étrangère ; si le cultivateur français ne peut pas produire du blé à moins de 14 fr. l'hectolitre, il ne saurait continuer à le cultiver, quand le blé étranger est livré sur le marché à un prix inférieur ; dans ces conditions, il abandonne la culture du blé pour celle de plantes industrielles, la betterave par exemple. Telle est la tendance actuelle de l'agriculture française, qui est obligée de faire de la culture scientifique et industrielle pour lutter contre la concurrence étrangère.

M. DELBOY fait observer que la science agricole est loin d'avoir dit son dernier mot pour la culture du blé. Le rendement de l'hectare s'est déjà accru dans de grandes proportions, mais pourrait s'accroître encore avec l'emploi des machines, des assolements, des engrais chimiques, etc.

M. GIMEL objecte l'état de morcellement de la propriété en France, qui s'oppose sur bien des points à la culture extensive et scientifique. Il cite toutefois les beaux résultats agricoles obtenus sur le sol très morcelé de l'Alsace.

M. LEVASSEUR fait observer que, lorsqu'on parle de la dépréciation des terres, il s'agit des terres à blé. Le prix du vin, celui de la viande, se sont accrus dans d'énormes proportions ; il en est de même pour les bois et les cultures industrielles. Au contraire, le prix du blé étant resté stationnaire depuis de longues années, tandis que la rente du sol et le prix de la main-d'œuvre se sont accrus notablement, on comprend que l'agriculteur se plaigne. Il est vrai que le prix des objets manufacturés s'abaisse, malgré le taux de la main-d'œuvre ; mais c'est par suite des progrès mécaniques dont l'agriculture subit bien moins l'influence que l'industrie.

M. TISSERAND indique que, à côté du blé, l'agriculteur obtient d'autres produits, qui ont beaucoup augmenté de valeur, comme le beurre, les œufs, les volailles. Quant au blé lui-même, son prix s'est uniformisé ; il ne s'abaisse pas beaucoup dans les années d'abondance, ni ne se relève dans les années de disette. Si, dans ces années de faible récolte, le cultivateur est privé du bénéfice des anciens prix, il échappe à leur dépression dans les bonnes années. Tout compte fait, le résultat lui est avantageux.

Pour certains départements voisins des grandes villes, notamment de Paris, les progrès des communications ont porté atteinte au monopole dont les producteurs jouissaient pour l'approvisionnement de ces marchés, et ont permis à ces villes de s'adresser à des départements éloignés. De là, au profit de ceux-ci, et au détriment de ceux-là, des variations inverses dans la valeur vénale et dans la valeur locative.

L'heure avancée ne permettant pas de continuer cette intéressante discussion, le Président la résume en quelques mots et lève la séance à 11 heures et demie, après que l'ordre du jour de la prochaine séance a été ainsi réglé :

Discussion de la communication de M. Levasseur.

Discussion du rapport de la commission chargée de la proposition de M. de Saint-Genis sur la *statistique des ouvriers mineurs*.

Les forêts en France, par M. Martinet.

Le rang de l'Espagne en Europe, d'après la statistique, par M. Delboy.

La syphilis héréditaire, par M. Lafabrègue.

III.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1883.

RAPPORT

SUR LA SITUATION MORALE ET FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

PRÉSENTÉ, AU NOM DU CONSEIL, PAR M. BEURIN-GRESSIER.

Pour nous conformer aux prescriptions de l'article 12 de notre règlement intérieur, nous venons présenter à la Société les comptes de l'année 1882 et le projet de budget de l'année qui commence.

L'exposé que notre président vient de nous faire des progrès accomplis pendant l'année 1882 et du programme de 1883, simplifie la tâche du rapporteur financier.

Aux faits, il nous reste à joindre les chiffres :

ANNÉE 1882. — Comme l'a constaté notre président, l'année 1882 a été féconde pour notre Société, et figurera dans ses annales comme une des plus brillantes et des plus prospères, tant par le nombre et l'importance de ses travaux que par l'essor qu'elle a pris sous l'infatigable impulsion de son président, M. Wilson.

Grâce au développement inespéré du recrutement, les prévisions établies pour l'exercice 1882 se sont trouvées profondément et heureusement modifiées, et votre Conseil s'est vu en mesure d'entreprendre un certain nombre d'améliorations, de réaliser plusieurs projets, que l'état de précarité de nos finances avait seul écartés jusqu'à ce jour et dont il n'avait pu même être question lors de la présentation du précédent budget.

Les ressources de l'exercice 1882 étaient évaluées à 7,216^f
et se décomposaient ainsi :

Ressources ordinaires	5,916 ^f
Ressources extraordinaires	1,300

Total égal	7,216 ^f
----------------------	--------------------

Les charges, maintenues dans les limites des dépenses strictement indispensables, ne comprenaient que les opérations essentielles au fonctionnement de la Société, telles que : impression du Journal, loyers et frais d'aménagement, secrétariat, frais de convocations et divers, et n'étaient portées, dans ces prévisions, que pour. 5,400

laissant un excédant libre de.	1,816 ^f
--	--------------------

destinés à faire face aux événements imprévus.

Les ressources effectives ont dépassé de près de 6,000 fr. ces prévisions. En voici le tableau :

Exercice 1882.

I. — RESSOURCES.

A. — Recettes ordinaires.

De 147, prévues au mois de mars, les cotisations non rachetées se sont élevées à 235, et les sommes encaissées de ce chef ont atteint, au 31 décembre, le chiffre de 5,370^f90^c

Le montant des abonnements (151) a donné 1,658 15

Les arrérages de nos rentes perpétuelles sont de . . . 338 10

Eu égard à sa permanence, désormais assurée, la subvention de la Ville de Paris a été également inscrite aux ressources ordinaires, soit 1,000 »

Nous avons procédé de même à l'égard de la subvention que le ministère de l'instruction publique nous alloue contre la livraison de 25 exemplaires du Journal de la Société, ci. 300 »

Total des recettes ordinaires réalisées 8,667^f15^c

B. — Recettes extraordinaires.

Les ressources extraordinaires sont de natures différentes.

Elles sont, en premier lieu, alimentées par le rachat des cotisations des membres qui désirent obtenir la qualité de fondateurs.

La Société ne saurait faire entrer ces fonds de rachat dans ses ressources ordinaires; mais elle doit leur ouvrir un compte spécial, sous le nom de *capital engagé*, dont, jusqu'à la disparition successive des titulaires, elle n'inscrit à son budget annuel que le revenu.

Voici, de ce chef, le relevé des sommes encaissées en 1882 pour rachats de cotisations :

9 pour l'intégralité, à 250 fr. 2,250^f »^c

25 par annuité de 50 fr., nouveaux membres 1,250 »

6 par annuité de 50 fr., anciens membres. . 300 »

1 pour solde, ancien membre. 80 »

(1) 3,880^f

A reporter . . . 3,880 8,667 15

(1) Nota. — Au 31 décembre 1881, les versements opérés à titre de rachat se décomposaient comme suit

6	membres	ont versé	250 ^f		1,500 ^f	} 4,885 ^f
1	—	—	230		230	
1	—	—	220		220	
1	—	—	190		190	
4	—	—	180		720	
1	—	—	155		155	
1	—	—	150		150	
7	—	—	130		910	
1	—	—	110		110	
6	—	—	100		600	
2	—	—	50		100	

En y ajoutant le montant des rachats en 1882, ci 3,880
on obtient comme représentant sensiblement le capital engagé le chiffre de 8,765^f

Report . . . : 3,880^f » 8,667^f 15^c

Les recettes extraordinaires proviennent, en outre, de la vente des collections que la Société tient en réserve, de la vente des publications, des travaux spéciaux dont elle ordonne l'impression, de son Annuaire, etc.

La vente de deux collections et de numéros du Journal de la Société et des remboursements de timbres ont donné lieu, en 1882, à un produit de. 621 20

Rappelons enfin qu'aux recettes extraordinaires figurent également, le cas échéant, les dons et legs qui pourraient être faits à la Société par des personnes généreuses s'intéressant au développement de l'institution.

Total des recettes extraordinaires 4,501 20

Pour compléter l'énumération des ressources de 1882, mentionnons les sommes restant à recouvrer sur les cotisations, rachats, abonnements, et montant à 816 10

Total général des ressources en 1882. 13,984^f 45^c

II. — CHARGES EN 1882.

Avec l'accroissement du nombre de ses membres et l'activité plus grande donnée à ses travaux, les charges de la Société se sont, de leur côté, développées parallèlement; mais, en outre, la Société (notre président le rappelait tout à l'heure) a chargé son Bureau de réorganiser plusieurs services que la modicité des ressources avait fait laisser plus ou moins en souffrance.

A. — Dépenses ordinaires.

Les frais afférents au secrétariat et à la rédaction du Journal sont restés, comme précédemment, de. 1,200^f »

Il a été possible de résilier la location de la salle que nous occupions rue de Grenelle et que, grâce à la généreuse hospitalité offerte par le Cercle national, nous avons pu abandonner au début du second semestre.

Cette location, qui avait été portée dans les précédentes évaluations pour 500 fr., ne figure donc à nos comptes que pour 322 »

Les frais d'impression du Journal ont subi un léger accroissement par suite de l'augmentation du nombre de feuilles et du tirage supplémentaire d'un certain nombre de numéros. Ils se seraient élevés à 3,749 fr. 70 c. si la maison Berger-Levrault, sur les instances de notre zélé trésorier, n'avait consenti, sur sa facture réglée, une réduction de 250 fr., ce qui ramène cet article à 3,499 70

Les frais de convocation et divers ont, en raison même du développement de la Société, subi également une légère augmentation qui, de 500 fr., les a portés à. 641 55

Enfin, aux charges qui précèdent, et pour compléter les

A reporter. . . . 5,663 25

	<i>Report</i> . . .	5,663 ^f 25 ^c	
évaluations primitives des dépenses ordinaires de notre budget de 1882, il convient d'ajouter, pour frais d'impression et de tirage de la liste des membres de la Société, une somme de	500	»	
Ce qui porte le total à	6,163	25	6,163 ^f 25 ^c
Rapprochés des recettes ordinaires, ci.	8,667	15	
Ces dépenses laissent un excédent de	2,503 ^f 90 ^c		
qui viendra grossir d'autant le fonds applicable aux dépenses extraordinaires.			

B. — *Dépenses extraordinaires.*

Par application des principes exposés plus haut, le Bureau a cru devoir prélever tout d'abord, sur les ressources extraordinaires de l'exercice 1882, la somme nécessaire pour compléter le capital correspondant à la somme des versements effectués à titre de rachats de cotisations.

A cet effet, notre trésorier a été chargé d'acheter, pour le compte de la Société, 50 fr. de rente 5 p. 100, ce qui, joint aux valeurs existant actuellement en portefeuille, produit, aux cours actuels (suivant détail donné ci-après au bilan), une somme de 8,765 fr. 40 c. sensiblement égale au montant des versements effectués à la date du 31 décembre 1882, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Le prix d'acquisition des 50 fr. de rente ci-dessus ressort à 1,166^f75^c

Quant au surplus des ressources extraordinaires, nous avons pensé qu'il recevrait une affectation fructueuse en les consacrant aux emplois ci-après :

1^o Publication de l'Annuaire de la Société, que nous devons aux soins de notre trésorier, et qui, nous tenons à le répéter, lui fait grand honneur.

Cet Annuaire est une œuvre de fondation, dont les éditions pourront être séparées par de longs intervalles, tandis qu'il suffira de publier, chaque année, comme il a été dit ci-dessus, un fascicule contenant la liste, tenue au courant, des membres de la Société et la composition pour l'exercice en cours.

La dépense de cette publication s'est élevée à 1,740 15

2^o Clichage et tirage à 1,000 exemplaires du diplôme délivré à chacun des membres de la Société, soit une dépense de. 200 »

3^o Tirage de la brochure contenant l'exposé du projet de création d'un Conseil supérieur de statistique et l'ensemble des documents annexés, ci. 352 45

4^o Réimpression des numéros des 4 premiers mois de 1882 de notre bulletin, dont notre recrutement inespéré

<i>A reporter</i> . . .	3,459	35	6,163	25
-------------------------	-------	----	-------	----

	<i>Report</i> . . .	3,459 ^f 35 ^c	6,163 ^f 25 ^c
avait rendu le tirage insuffisant pour servir tous les mem- bres et compléter les collections que la Société tient en réserve, ci		699	»
5° Achat d'un premier corps de bibliothèque dont la So- ciété a décidé l'acquisition, ci		1,950 ^f	» ^c
Et classement méthodique des ouvrages, ci		744	35
Ensemble		2,694	35

Notons ici que la Société avait, dans sa séance du mois de mars 1882, autorisé, pour cette dernière dépense, soit un emprunt, soit la vente de titres.

Nous avons été assez heureux pour faire face à cette première installation avec les seules ressources de l'exercice, et nous comptons qu'il en sera de même sur l'exercice suivant, pour l'installation du second corps de bibliothèque.

Total des dépenses extraordinaires.	6,852	70
Total général des dépenses	13,015	95
Rapproché du chiffre des recettes effectuées, ci.	13,168	35
Le total général des dépenses laisse ressortir un excédent corres- pondant à l'exercice, de	152	40
auquel il convient d'ajouter comme ressources disponibles les sommes restant à recouvrer, ci	816	»
Ensemble.	968 ^f	40 ^c

Bilan au 31 décembre 1882.

Après cet exposé des comptes de l'exercice 1882, et avant d'aborder l'examen des prévisions budgétaires de l'exercice 1883, il convient de récapituler les éléments dont se compose actuellement l'actif de la Société et d'en présenter le bilan.

Nous diviserons à cet effet l'ensemble des valeurs constituant le capital en trois chapitres que nous désignerons ainsi :

- Capital engagé ou de réserve ;
- Capital libre ;
- Matériel, bibliothèque et mobilier.

Le *capital engagé* correspond aux sommes provenant de rachats de cotisations ; il s'élève au 31 décembre, suivant détail donné dans la note ci-dessus (p. 88) à 8,765^f »^c

Il est constitué, dans notre bilan, par des titres de rente qui, aux cours du 31 décembre, représentaient une valeur de. 8,783 15
donnant, par rapport au montant réel du capital engagé un boni à reporter au capital libre et égal à. 18,15

Quant à la valeur des rentes, en voici le détail :

Rente 3 p. 100, 36 fr. à 79 fr. 35 c.	952 ^f	20 ^c
Rente { 290 fr. à 114 fr. 90 c.	6,664	20
5 p. 100. { 50 fr. achetés le 5 septembre 1882 au cours moyen de 116 fr. 45 c., timbre et courtage.	1,166	75
Total de la valeur des rentes	8,783	15

Le *capital engagé* est donc comme il vient d'être dit, égal à . . . 8,765^f »^c

Le *capital libre* est constitué par l'excédent des ressources ordinaires et extraordinaires de chaque exercice, il est représenté :

1° Par le boni ci-dessus expliqué de . . . 18 15

2° Par le solde net des créances de la Société (cotisations en retard) lequel montait activement au 31 décembre 1882, à . . . 816 10

3° Par les espèces en caisse, au 31 décembre. . . 152 40

Le chapitre du *matériel, bibliothèque et mobilier* comprend les collections du Journal, le compte rendu des conférences de 1878, le stock d'annuaires.

L'achèvement de nos bibliothèques va permettre de classer méthodiquement, d'inventorier et de cataloguer nos collections et nos livres. Au besoin si quelques numéros étaient en quantité insuffisante nous pourrions recourir à la réimpression, en vue de compléter les collections dépareillées.

En attendant ce travail de mise en ordre, nous comptons à titre provisoire, dans le matériel au 31 décembre 1882 :

50 collections du Journal (évaluées 270 fr. la collection). 13,500^f

33 exemplaires du compte rendu des conférences évalués. 100

Numéros dépareillés . . . 5,400

400 exemplaires de l'Annuaire évalués . . . 1,000

Soit un total de . . . 20,000

sur lequel, pour rester dans la modération, nous supposons un rabais de 50 p. 100, ce qui ramène, en chiffres ronds, l'article à . . . 10,000 »

Quant à l'ensemble des ouvrages composant notre bibliothèque, et qui représente un capital considérable, on ne pourrait que difficilement l'évaluer. Aussi nous bornons-nous à le faire figurer dans notre bilan pour mémoire.

Nous inscrivons d'autre part le 1^{er} corps de bibliothèque (valeur d'achat). . . 1,950 »

Total des ressources de la Société. . . 21,701^f65^c

(Voir le bilan à la suite du rapport.)

Cette analyse du bilan au 31 décembre dernier vient confirmer les constatations de notre président. Nous abordons l'exercice 1883 dans les conditions les plus favorables. Le passé est complètement liquidé, le capital engagé est absolument libre et les ressources annuelles ont pris une extension qui nous permet d'imprimer de nouveaux développements aux manifestations de notre existence scientifique.

Dressons maintenant le tableau sommaire des ressources dont nous pourrions disposer en 1883 et dont l'état détaillé sera donné à la fin du rapport.

Budget de 1883.

I. — RESSOURCES.

Nos ressources ordinaires (rentes, cotisations non rachetées, abonnements, subventions) ont été portées pour . . . 11,051^f »^c

Nous nous sommes bornés, pour rester dans des limites modérées,

A reporter . . . 11,051 »

Report 11,051^f »^c

à majorer de ce chef les chiffres de l'année précédente de 1,500 fr. correspondant à un recrutement supposé de 40 nouveaux membres et à la souscription de 50 abonnements.

Aux ressources extraordinaires figurent :

Les annuités à verser par les membres qui ont déjà commencé la libération de leurs cotisations ; ce chiffre a été majoré de 1,000 fr. en prévision des nouveaux rachats que l'on peut espérer en 1883, ci 2,650^f »^c

Les ventes de collections, de comptes rendus de conférences de 1878, d'annuaires 800 »

A ajouter l'excédent libre de l'exercice 1882. 968 50

Ensemble pour les ressources extraordinaires 4,418 50

Ce qui donne un chiffre total de ressources de. 15,469^f50^c

II. — CHARGES EN 1883.

A. — Charges ordinaires.

Les charges ordinaires suivent, nous le savons, une progression correspondant à l'accroissement du nombre des membres de la Société. En outre, nos services normaux réclament certaines extensions que nous vous demandons de ratifier par l'adoption des dépenses correspondantes.

Avant de présenter le budget de l'exercice, nous allons passer en revue les principales branches de nos services, en donnant sur chacun d'eux quelques détails et en indiquant les améliorations que comporte l'état actuel de nos finances.

Journal de la Société. — Le cadre du Journal, ainsi que vous l'a démontré notre président, doit subir un développement parallèle à celui de la Société dont il est l'organe. Il ne saurait donc s'accommoder de ses limites actuelles de 2 feuilles par numéro qui sont devenues insuffisantes. Aussi le Conseil a-t-il prévu une addition de 6 feuilles par an, soit en moyenne de 1 demi-feuille par mois.

Cette addition entraînera une dépense supplémentaire d'environ 800 fr. qui portera les frais d'impression et de tirage du Journal à 4,000 fr.

Frais de rédaction. — Dans le même ordre d'idées, et pour associer à la rédaction des écrivains de talent qu'en écartait la gratuité jusqu'ici imposée par l'état de nos ressources, votre Conseil vous propose de décider que les articles seront payés d'après le taux de 6 fr. la page admis dans la plupart des publications périodiques.

Cette allocation ne s'appliquerait qu'aux articles originaux admis, après un examen attentif, par le comité de publication, qui est prévu par le règlement (art. 12) et auquel nous comptons donner une solide organisation et un actif fonctionnement. Le comité de rédaction aurait également à fixer la limite du nombre de pages auquel s'appliquerait cette rétribution.

Le taux en serait abaissé à 3 fr. pour les traductions. Quant aux articles de seconde main, à la bibliographie, aux tables, aux procès-verbaux, etc..., ils continueraient à rentrer dans les frais du secrétariat, dont la dotation ne subit aucun changement.

Pour faire face à cette dépense nouvelle qui a trait à la rédaction du Journal,

nous avons ouvert à notre budget un chapitre avec un crédit de 1,800 fr. Cette somme correspond à 300 pages, soit à une feuille et demie par mois; ce qui laisse une feuille pour le procès-verbal et les autres articles non rétribués.

Les charges ordinaires, dont l'état va être donné ci-après, se trouvent ainsi portées à 8,200 fr., laissant encore sur les ressources ordinaires un excédent de 2,851 fr.

B. — *Dépenses extraordinaires.*

Achat des rentes. — Comme pour les exercices antérieurs, le présent projet de budget réserve une provision pour l'achat de valeurs qui formeront dans notre portefeuille la contre-partie des cotisations rachetées.

Cette ressource a fourni en 1882 une somme de 3,880 fr., mais il serait imprudent de compter qu'elle sera aussi productive en 1883, et nous l'avons fixée seulement à 2,600 fr., étant entendu qu'elle variera avec le montant des versements réels opérés de ce chef.

Achat d'un corps de bibliothèque. — Il reste à pourvoir à l'installation d'un second corps de bibliothèque et au classement des livres qu'il doit recevoir, ce qui entraînera une dépense de 2,350 fr.

Suivant nos prévisions, nous espérons qu'il nous sera possible, cette année encore, de faire face à cette dépense à l'aide des seules ressources de l'exercice et sans recourir à un prélèvement provisoire sur notre capital, ainsi que nous y avons été autorisés par un vote de l'Assemblée.

Conférences. — Les conférences de statistique instituées en vertu d'une décision de la Société, dans sa séance du 27 décembre 1882, n'entraîneront qu'une dépense relativement minime.

Une des salles Gerson, à la Sorbonne, est mise à notre disposition par M. le Ministre de l'instruction publique.

Grâce, en outre, au dévouement de nos collègues qui veulent bien se charger gratuitement des conférences, les frais de gardiens et d'éclairage restent seuls à notre charge et il y sera largement pourvu avec un crédit de 500 fr.

Concours et prix. — Enfin, dans un rapport qui vous a été présenté par l'honorable M. Levasseur, votre Conseil vous a proposé l'institution de concours et de prix annuels qui avaient été prévus par vos fondateurs dans les statuts primitifs. Nous vous demandons d'inscrire dès à présent à notre budget pour les prix à décerner à la fin de cette année une somme de 1,500 fr. qui serait mise à la disposition du jury.

L'ensemble des dépenses extraordinaires de l'exercice 1883 s'élèverait ainsi à 6,950 fr.

Il y serait pourvu, savoir :

1 ^o Par l'excédent des recettes ordinaires, ci.	2,851 ^f » ^c
2 ^o Par les recettes extraordinaires	4,438 50
Total des ressources.	7,289 50

D'après les prévisions budgétaires, la Société disposerait encore, pour faire face aux dépenses imprévues, d'un reliquat libre de 339 fr. 50 c.

On trouvera à la suite du rapport le tableau détaillé des charges, tant ordinaires qu'extraordinaires, prévues pour l'exercice 1883.

RÉSUMÉ. — Nous pouvons maintenant récapituler l'œuvre qui incombe à l'année 1883 et mesurer l'étape que cette année permettra à la Société de franchir à son tour dans la voie des progrès et des améliorations.

En voici la sommaire mais démonstrative énonciation :

Extension donnée au Journal par l'augmentation du nombre de feuilles qui lui est attribué ;

Appel à de plus nombreux collaborateurs pour l'apport d'articles originaux et rétribution de ces articles ;

Organisation et fonctionnement d'un comité de rédaction ayant le droit de se montrer sévère pour des articles rétribués ;

Inauguration de conférences de statistique à la Sorbonne ;

Institution de concours et de prix de statistique.

Eu égard au bon vouloir dont tous les membres sont animés et à la vigoureuse impulsion qui a été imprimée à notre marche, le succès de ces diverses mesures ne paraît pas douteux et contribuera encore à augmenter la vitalité et le crédit scientifique de la Société de statistique de Paris.

Les conclusions de ce rapport ont été mises aux voix dans la séance du 17 janvier et adoptées à l'unanimité.

Projet de budget pour l'exercice 1883.

I. — RESSOURCES,

A. — Ressources ordinaires.

234 cotisations non rachetées	} à 25 fr.	6,850 ^f
40 cotisations nouvelles (prévisions pour 1883)		
175 abonnements regnicoles et étrangers		1,925
50 abonnements nouveaux (prévisions pour 1883)		500
Rentes perpétuelles . { 3 p. 100 36 fr. }		376
{ 5 p. 100 340 fr. }		
Subvention de la ville de Paris		1,000
Subvention du Ministère de l'instruction publique contre 25 exemplaires du Journal		300
Total des ressources ordinaires		10,951 ^f

B. — Ressources extraordinaires.

Excédent libre de l'exercice 1882	968 ^f	
33 annuités de 50 fr. dues pour rachat de cotisations	} 2,650	
20 annuités de 50 fr. à payer (prévisions pour 1883)		
Vente de collections, compte rendu des conférences de 1878 et d'annuaires	800	
Total des ressources extraordinaires		4,418
Total général des ressources		15,369 ^f

II. — DÉPENSES.

A. — Charges ordinaires.

Secrétariat, procès-verbaux, administration, publication . . .	1,200 ^f	
Impression du Journal, 2 feuilles $\frac{1}{2}$ par numéro ou 30 feuilles en 1883.	4,000	
Rédaction du Journal	1,800	
Impression de la liste du personnel.	500	
Frais de convocation, gratifications et divers.	700	
Total des charges ordinaires		8,200 ^f

B. — Charges extraordinaires.

Achat d'un corps de bibliothèque.	1,950 ^f	
Bibliothèque, aménagement, classement, catalogue	400	
Frais de gardiens et d'éclairage des salles de conférences. . .	500	
Prix à décerner à la suite du concours en 1883	1,500	
Immobilisation pour achat de rente sous forme de capital engagé (montant égal à celui des prévisions pour rachat de cotisations)	2,600	
Total des charges extraordinaires		6,950
Provision pour imprévu, non-valeurs et divers.		219
Total général des charges		15,369 ^f

Bilan au 31 décembre 1882.

I. — ACTIF.

1° Rentes.

3 p. 100, 36 fr. à 79 fr. 35 c.	952 ^f 20 ^c	
5 p. 100. { 290 fr. à 114 fr. 90 c.	6,664 20	
{ 50 fr. achetés le 5 septembre 1882 au cours { moyen de 116 fr. 45 c., timbre et courtage.	1,166 75	
Total de la valeur des rentes		8,783 ^f 15 ^c

2° Mobilier.

Un corps de bibliothèque.	1,950	»
-----------------------------------	-------	---

3° Débiteurs.

Cotisations, annuités et abonnements en 1882.	816 10	
---	--------	--

4° Caisse.

Espèces en caisse	152 40	
Total (à reporter)		11,701 ^f 65 ^c

Report 11,701^f65^c

5° *Matériel, imprimés.*

50 collections du Journal, à 270 fr.	13,500 ^f
Numéros dépareillés.	5,400
33 exemplaires du compte rendu des conférences de statistique.	100
400 exemplaires de l'Annuaire	1,000
Total	20,000

Réduit dans l'inventaire à 10,000 »

6° *Bibliothèque.*

Valeur des livres composant la bibliothèque (pour mémoire).

Total de l'actif. 21,701^f65^c

II. — PASSIF.

1° *Capital engagé ou de réserve.*

Versements effectués au 31 décembre 1881 par 31 membres fondateurs à vie pour s'exonérer de toutes cotisations . . .	4,885 ^f
Versements effectués en 1882 par 41 membres pour s'exonérer.	3,880

Total du capital engagé 8,765^f »^c

2° *Capital libre.*

Le capital libre est de 986 65

Représenté comme suit :

Boni sur les rentes	18 ^f 15 ^c
Débiteurs divers	816 10
Espèces en caisse.	152 40
Total égal.	986 65

Total. 9,751 65

3° *Matériel, bibliothèque et mobilier.*

Collections, compte rendu des conférences de statistique de 1878, annuaires	10,000 ^f
Valeur des livres composant la bibliothèque (pour mémoire).	
Un corps de bibliothèque.	1,950

Total. 11,950. »

Total du passif. 21,701^f65^c
